



Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt cinq et le 13 du mois de janvier à 19 heures , le conseil municipal de Meysac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Alexandre TRONCHE

MEMBRES ABSENTS : Stéphane FARGE (pouvoir Ivan RICORDEL), Nicolas TARDIF, Dominique DEVILLERS (pouvoir Christophe CARON) Isabelle SEGUY (pouvoir Stéphanie CISCARD)

Secrétaire de séance : Stéphane LARCIER

Date de convocation : 7 janvier 2025

DELIBERATION N° 2025. 8 Bons cadeaux personnel communal 2024

Monsieur le Maire rend compte des différents services communaux. Il souligne l'état d'esprit des agents qui sont toujours disponibles pour assurer le maintien du service. Il propose de valoriser cet engagement et cette solidarité qui contribuent au bon fonctionnement du service public.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité, d'attribuer une gratification de fin d'année à l'ensemble des agents de la collectivité sous la forme de quatre bons cadeaux d'une valeur respective de 30 € soit 120 € au total par agent.

Ces bons cadeaux seront utilisables dans tous les commerces meyssacois.

Le remboursement sera effectué par la collectivité sur présentation d'une facture.

Pour extrait conforme
Le maire
Christophe CARON



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0